



Le rôle du parent du jeune volleyeur

En inscrivant mon enfant au volley, je m'engage également en tant que parent à respecter la présente charte.

Je veille à la sécurité de mon enfant :

- Je m'assure qu'un adulte référent du club est présent pour prendre en charge mon enfant lorsque je le dépose à un match ou un entraînement.
- Je veille à ce que mon enfant ait une tenue adaptée pour les entraînements et les matchs.
A défaut, je suis informé(e) que l'entraîneur/ coach pourrait lui refuser de jouer par sécurité.

Je suis disponible et exemplaire pour l'équipe de mon enfant :

- J'encourage mon enfant à venir le plus souvent possible aux entraînements et aux matchs car le sport collectif n'a de sens qu'en équipe
- Je préviens en avance des éventuelles indisponibilités (entraînements, matchs ou événements)
- J'essaie de venir voir jouer mon enfant
- Je respecte les entraîneurs/ coaches, les arbitres et le public.
- Quand je viens aux matchs, j'encourage mon enfant mais aussi et avant tout son équipe
- Je n'oublie pas que quand je suis dans le public pour encourager, je suis un représentant du club et donc de son image
- Je participe aux déplacements et aux goûters d'après match de l'équipe de mon enfant.



Je participe à la vie du club :

- Je fais en sorte d'être présent avec mon enfant aux événements du club notamment à l'AG du club, moment important et convivial pour clôturer la saison sportive
- Je constitue rapidement le dossier administratif et je règle la cotisation.

Merci de participer à la bonne ambiance du club et de faire en sorte, avec nous, que chaque enfant s'épanouisse sur les terrains de Volley-ball !!!